

## **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION**

### **1. Présentation**

Elée est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est sis 1 place de la Pyramide, Tour Atlantique, 92 800 PUTEAUX – 16eme étage

Elée développe, propose et dispense des formations en présentiel ou en distanciel ou hybride inter et intra-entreprises aux professionnels des métiers de l'IT, des achats, responsables des sujets liés à la responsabilité sociétale des entreprises.

### **2. Objet**

Les conditions générales de vente s'appliquent à toutes les Offres de formations relatives à des commandes passées auprès de Elée par tout client (ci-après « le Client »).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGU (conditions générales d'utilisation) et aux CGV (conditions générales de vente) que Elée a mis à disposition de ses clients. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Elée, prévaloir sur les présentes CGU et CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance

Le Client se porte fort du respect des présentes CGU et CGV par l'ensemble de ses stagiaires qu'il inscrira aux formations dispensées par Elée et ses filiales.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Elée, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

### **3. Étude et conseil opérationnel**

Toute prestation de formation opérationnelle fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par Elée. En cas d'acceptation par le Client, le Client s'engage à régler le montant de la prestation de formation avant la date de début de formation.

Le prix de la prestation est révisable annuellement.

Pour la réalisation des missions de formation, Elée facturera le temps jours de formation consacrés au montage pédagogique et à la dispense effective de la formation, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait. Les frais techniques et logistiques liés à l'exécution de la mission seront déterminés et mentionnés aux clients dans le devis proposé. Sauf indication contraire dans la proposition, ces frais sont facturés à leur prix coûtant.

#### **4. Formations en présentiel**

##### **4.1 Formations inter-entreprises**

###### **4.1.1 Descriptif**

Les dispositions du présent article concernent les formations inter-entreprises, longues ou courtes, disponibles au catalogue Elée et réalisées dans les locaux Elée.

###### **4.1.2 Conditions financières**

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription, comptant, sans escompte à l'ordre de Elée.

Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les repas sont compris dans le prix de la formation.

###### **4.1.3 Remplacement d'un participant**

Elée offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité.

###### **4.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session**

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Elée maintient la formation et ce, sans indemnité complémentaire.

## **4.2 Formations intra-entreprises**

### **4.2.1 Descriptif**

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprises développées sur mesure et exécutées dans les locaux de Elée ou chez le client s'il en a fait la demande au préalable.

### **4.2.2 Conditions financières**

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par Elée.

Le prix est révisable annuellement.

## **Dispositions communes aux formations**

### **5.1 Documents contractuels**

Pour chaque action de formation un devis et/ou une convention établie selon les textes en vigueur sont adressés par mail dont une copie sera à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise et de la signature d'un représentant habilité avant le début de la prestation. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Une attestation de présence ou de participation et la feuille d'émargement pour chaque partie sont fournies.

### **5.2 Règlement par un OPCO**

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à Elée. En cas de prise en charge partielle ou de refus définitif par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Elée au Client. Si l'accord de

prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à Elée au premier jour de la formation, Elée se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

### **5.3 Annulation des formations en présentiel à l'initiative du Client**

Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre le Client et Elée et sont bloquées de façon ferme. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, Elée ne prendra pas d'indemnités compensatrices.

## **6. Dispositions applicables à l'ensemble de l'Offre de services Elée**

### **6.1 Modalités de passation des Commandes**

La proposition et les prix indiqués par Elée sont valables deux **(2) mois à compter de l'envoi du bon de commande**. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par Elée d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai de deux (2) mois à compter de l'émission dudit bon de commande.

La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

### **6.2. Facturation – Règlement**

#### **6.2.1 Prix**

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéoprojecteur, métaplan, matériel de simulation marketing...) ne sont pas facturés en sus.

#### **6.2.2 Paiement**

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de entre 30 (trente) et 60 (soixante) jours à compter de la date de la facture.
- Le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal.
- aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, Elée pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, des pénalités de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal de la BCE et une indemnité forfaitaire de 40 € par facture sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à 40 €, Elée pourra réclamer au débiteur, sur justifications, une indemnisation complémentaire.

Elée aura la faculté de suspendre le service jusqu'au règlement complet.

### **6.3. Limitations de responsabilité de Elée**

La responsabilité de Elée ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique ou tout mauvais usage du matériel, par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à Elée.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de Elée est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client.

La responsabilité de Elée est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de Elée ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

#### **6.4. Force majeure**

Elée ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : La maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à Elée, les désastres naturels, les incendies, la non-obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Elée.

#### **6.5. Propriété intellectuelle**

Elée est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Elée pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de Elée. À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de Elée. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L122-4 et L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, Elée demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

## **6.6. Confidentialité**

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par Elée au Client.

Elée s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

## **6.7. Communication**

Le Client accepte d'être cité par Elée comme client de ses Offres de services, aux frais de Elée. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 6.6, Elée peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## **6.8. Protection des données à caractère personnel**

La politique de protection des données personnelles de Elée est conforme aux attendus de la directive européenne relative au Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Elée s'engage à préserver la confidentialité des informations éventuellement fournies en ligne par le Client ou sur support papier. Toute information personnelle que le Client serait amené à transmettre à Elée pour l'utilisation de certains services est soumis aux dispositions de la Loi n° 78-17 Informatique et Liberté du 06 janvier 1978. A ce titre, l'internaute dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations personnelles le concernant qu'il peut exercer à tout moment en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Elée, 1 place de la Pyramide, Tour Atlantique, 92 800 PUTEAUX

Elée conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par l'Utilisateur, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

#### **6.9. Droit applicable – Attribution de compétence**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Elée à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Paris.